BAREME HONORAIRES (CHARGE VENDEUR)

DU 01 JANVIER 2026 AU 31 DECEMBRE 2026

Vente Appartements

De 0 à 50 000 €	5 000 €	
51 000 € à 99 000 €	10 % TTC	(MINIMUM 7 000 €)
100 000 € à 200 000 €	8 % TTC	
200 001 € à 300 000 €	7 % TTC	
300 001 à 450 000€	6 % TTC	
Au-delà de 450 001€	5% TTC	

Vente Maisons

De 0 à 100 000 €	10 000 €	
100 001 € à 200 000 €	8 % TTC	
200 001 € à 450 000 €	7 % TTC	
Au-delà de 450 001€	6 % TTC	

Vente Terrains

De 0 à 100 000 €	15 000 €	
100 001 € à 250 000 €	20 000 €	
Au-delà de 250 000 €	7 % TTC	

Vente Sucession

10 % TTC

HONORAIRES LOCATION

Rédaction Bail + Constitution dossier + Visites :	8 € le m²/ 10€ zone tendue	Charge locataire
Entremise location :	8 € le m²/ 10€ zone tendue	Charge bailleur
Avenant au bail :	150 €	
ETAT DES LIEUX D'ENTREE :	3 € le m²	Charge locataire
	3 € le m²	Charge bailleur
BAIL COMMERCIAL :	2 mois de loyer HC	
BAIL PROFESSIONNEL	1 mois de loyer HC	

HONORAIRES GESTION

Appartement T1 :			9 % TTC	
Appartement T2 :			8 % TTC	
Appartement T3 et Villas :			7 % TTC	
Assurance Loyer Impayé :	Garantme	Habitation principale	3,5 % TTC	Carence 0
		Local commercial	4,5 % TTC	Carence 0
	Assurgérance	Habitation principale	3 % TTC	Carence 4 mois

Honoraires Travaux : 5% TTC

à concurrence de 20 € minimum pour chaque travaux exécutés et mandatés par nos soins

Frais de gestion de sinistre d'assurance :	50€ TTC/Dossier
Aide à la création des revenus fonciers:	50 TTC/Dossier sur demande
Frais de dossier contentieux locataire (dossier Huissier, Avocat,…)	50€ TTC/Dossier

AVIS DE VALEUR

Avis de valeur vénale et locatif :	250€ TTC
Compromis :	190€ TTC
Documents éléments de copropriété :	160€ TTC